

COMPTE RENDU SOMMAIRE *Réunion du Conseil Municipal* *20 août 2013*

N°2013-08-1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 JUIN 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 26 juin 2013.

N°2013-08-2 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENOIS – RUES ABBE MEYRANX ET DES REMPARTS : RETRAIT DE LA COMPETENCE COMMUNAUTAIRE

Afin que la commune puisse réaliser les travaux d'aménagement de la rue de l'Abbé Meyranx et d'une partie de la rue des Remparts, il convient de demander à la communauté de communes du Pays Grenadois de retirer ces 2 voies (pour partie pour la rue des Remparts, si possible) de sa compétence voirie.

Accord unanime de l'assemblée.

N°2013-08-3 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENOIS – NOUVELLE REPARTITION DE L'ASSEMBLEE COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE :

D'APPROUVER la répartition des 30 sièges, détaillée ci-dessous, adoptée par le conseil communautaire du Pays Grenadois le 20 juin 2013, à compter du renouvellement des conseils municipaux de 2014.

Communes	Nombre habitants	Nombre délégués
Artassenx	264	2
Bascons	912	3
Bordères	349	2
Castandet	400	2
Cazères	1 144	4
Grenade	2 503	5
Larivière	600	3
Lussagnet	81	2
Maurrin	459	2
Saint-Maurice	578	3
Le Vignau	487	2
TOTAL	7 777	30

N°2013-08-4 SIMAL : MODIFICATION DES STATUTS ET DU NOMBRE DE DELEGUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE :

D'APPROUVER le projet de statuts modifiés joint qui rapporte à 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune la représentation des membres au sein du comité syndical du syndicat intercommunal du moyen Adour landais, ramenant ainsi le comité syndical à un nombre de 56 délégués.

N°2013-08-5 SIMAL : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT

Le Conseil Municipal,

- après examen des candidatures des membres du Conseil pour siéger au syndicat intercommunal du moyen Adour landais
- Après un vote pour la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant,

DESIGNE

- délégué titulaire : Monsieur Jean-Pierre Dubaquier - 13 voix
- délégué suppléant : Monsieur Francis DESBLANCS - 13 voix

N°2013-08-6 COMMISSION DE SUIVI DU SITE TERRALIA D'AIRE-SUR-L'ADOUR : DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT

Le Conseil Municipal,

- après examen des candidatures des membres du Conseil,
- Après un vote pour la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant à la commission de suivi du site de la société TERRALIA,

DESIGNE

- délégué titulaire : Monsieur Francis DESBLANCS - 13 voix
- délégué suppléant : Monsieur Eric ZAMPROGNA - 13 voix

N°2013-08-7 SIAEP DES ARBOUITS : RETRAIT DE LA COMMUNE D'AIRE-SUR-L'ADOUR

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte le retrait de la commune d'Aire-sur-l'Adour du SIAEP des Arbouts.

N°2013-08-8 SIAEP DES ARBOUITS : EAU POTABLE – RAPPORT 2012, AVIS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public eau potable – exercice 2012, établi par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) des Arbouts. ;
- REGRETTE le volume trop important de perte d'eau sur le réseau, ainsi que le prix trop élevé du m3 d'eau.

N°2013-08-9 SIAEP DES ARBOUITS : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – RAPPORT 2012, AVIS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif – exercice 2012, établi par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) des Arbouts.

SALLE DES SPORTS – REMPLACEMENT DU TABLEAU DE MARQUE

N°2013-08-10 ACHAT TABLEAU DE MARQUE

Demande du club de basket LCB. Par 8 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, il est décidé d'acheter un tableau de marque qui sera installé à la salle des sports. Coût : 2 290 € TTC.

N°2013-08-11 VIREMENTS DE CREDITS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE les virements de crédits suivants :

- **Section d'investissement – dépenses imprévues :**
 - Chapitre 020 (dépenses imprévues) : - 2 500,00 euros
- **Section d'investissement – dépenses – opération n° 12 – Ensemble Sports et Loisirs :**
 - Article 2188 (autres immobilisations corporelles) : + 2 500,00 euros

N°2013-08-12 BATIMENTS : AFFAIRES EN COURS

- Salle des sports : 2 blocs ambiance sont hors service. Coût du remplacement – Allez et Cie : 745,42 € TTC.
- Salle des sports : un vitrage non feuilleté menace de tomber. Il convient de le remplacer par du vitrage feuilleté pour plus de sécurité.
- Salle de réunion – peintures extérieures : attente d'un deuxième devis. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager les travaux.
- Ecole – peintures boiseries extérieures : les travaux seront réalisés pendant les vacances de Toussaint.
- Murette arrêt minute – rue lie Moringlanne : accord unanime pour procéder à la réfection des parties abimées – coût : 1 915,99 € TTC, entreprise Georges Zamprogna.

- Mises aux normes électriques (suite aux rapports APAVE) : les entreprises Billepinte et Allez et Cie sont chargées de ces travaux.

N°2013-08-13 BATIMENTS : SOURCE EAU CHAUDE – ENSEMBLE SPORTS ET LOISIRS

Monsieur Eric Zamprogna (adjoint en charge des bâtiments) rappelle à l'assemblée que l'installation d'une chaudière, au sein de l'Ensemble Sports et Loisirs, nécessite la création d'une pièce afin de l'isoler. Il rappelle également qu'une convention de suivi des travaux a été signée avec l'APAVE (coût : 968,76 € TTC).

Il informe des devis çus :

- modification électrique, Allez et Cie : 932,28 € TTC ;
- création cloison + pose porte coupe feu + goulotte et plinthe, Philippe Zamprogna : 831,54 € TTC.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur le choix de la chaudière (puissance).

A l'unanimité, le conseil municipal opte pour l'installation d'une chaudière de 70 kilowatts/heure, ce qui permettra d'alimenter la cuisine de la salle des fêtes et autorise Monsieur le Maire à prendre les décisions et à signer les documents et pièces nécessaires à la réalisation de ces travaux.

N°2013-08-14 BATIMENTS : DOUCHES STADE DU TREMBLANT

Monsieur Eric Zamprogna (adjoint en charge des bâtiments) informe sur l'état dégradé des douches des vestiaires situés au stade du Tremblant. Il propose à l'assemblée de procéder au remplacement des douchettes par la pose de 16 douches murales type « presto » et présente un devis de la SARL Sébastien Lalanne, d'un montant TTC de 4 332,68 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- accepte le devis de la SARL Sébastien Lalanne, d'un montant TTC de 4 332,68 €, relatif à la fourniture et à la pose de 16 robinets douches presto ;
- décide les virements de crédits suivants :
 - **Section d'investissement – dépenses imprévues :**
 - Chapitre 020 (dépenses imprévues) : - 4 500,00 euros
 - **Section d'investissement – dépenses – opérations non individualisées :**
 - Article 2313 (constructions) : + 4 500,00 euros

N°2013-08-15 SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande étant complets, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE :

1 - l'octroi des subventions suivantes :

- Atelier Loisirs et Créations : subvention de fonctionnement 2013 : 305 €
- FNACA Canton de Grenade : subvention de fonctionnement 2013 : 100 €
- ACCA (chasse) : subvention de fonctionnement 2013 : 305 €

2 – les virements de crédits afférents :

- Article 658 – dépenses : - 710 €
- Article 6574 – dépenses : + 710 €

DIVERS / INFORMATIONS

- Remerciements adressés par l'association des restaurants du cœur, pour la subvention versée (100 € en 2013).
- Carrière GAMA – Luzan nord : accord pour l'extension de l'extraction sur le site de Luzan : l'amendement Dupont, relatif au recul des constructions, a été réduit à 35 mètres de l'axe de la chaussée (route des Pyrénées).
- L'association de gymnastique de Cazères a été dissoute.
- Monsieur le Maire a autorisé l'association de gymnastique de Le Vignau à utiliser la salle des fêtes pendant les travaux réalisés sur celle de Le Vignau.
- SYDEC : les travaux d'enfouissement prévus rues Gaston Phoebus ; de Gaillat, de Navarre et de la République vont débuter.
- SYDEC : part communale pour les travaux réalisés avenue du Pont Eiffel : 24 163,81 €.

- SYDEC : un feu s'est déclaré dans le local des archives, situé au centre de Larrouquère (Mont-de-Marsan). Le bâtiment a été totalement détruit, ainsi que toutes les archives liées à la Direction Technique de l'Electricité et 80% des archives institutionnelles.
- Validation des services de non titulaire de Christiane Brethoux – charge pour la commune : 200,95 €.
- Ecole de Cazères : le conseil général des Landes a attribué une subvention (sous forme de livres, CD...) dans le cadre de l'opération d'initiation aux langues vivantes.
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – PLUI : le préfet a pris l'arrêté de retrait de la compétence PLUI à la communauté de communes, le 18 juillet 2013.
- Le bureau de poste sera fermé le matin du mardi 3 septembre 2013.
- Propriété Harnist :
 - l'UDAF du Gers a demandé à la commune de revoir son offre d'achat à la hausse. Monsieur le Maire a répondu défavorablement :
 - la toiture de l'annexe s'est effondrée, ce qui présente un danger réel pour les riverains et les usagers. Un courrier recommandé avec accusé de réception a été adressé à tous les propriétaires.
- Le rapport du stockage de gaz naturel – sites de Lussagnet et d'Izaute – année 2012, est disponible en mairie.
- Conseil Général – programme enrobés 2013 : 2 tronçons prévus sur la commune entre le bourg et le rond-point du Tréma.
- SIAEP des Arbouts : la fiche de contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine est remise à chaque conseiller. Conclusion sanitaire : « eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ». Prélèvement effectué à l'extérieur de la salle des fêtes, le 25 juin 2013.
- SIAEP des Arbouts – choix du mode de gestion pour l'eau potable : par délibération en date du 20 août 2013, le syndicat a opté pour la mise en place d'une régie directe autonome.
- Mairie : l'autocommutateur téléphonique en place depuis 1998 est hors service. Un contrat pour son remplacement a été signé avec Orange, coût : 69,66 €/mois pendant 63 mois.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un mot laissé par des touristes de passage remerciant la commune après avoir pu utiliser des sanitaires propres.
- Car scolaire. A compter du 1^{er} janvier 2015, les ceintures de sécurité et l'éthylotest anti démarrage seront obligatoires. Le bus actuel n'en n'est pas équipé, l'installation de ces dispositifs s'avérant trop couteux, il faudra procéder à l'achat d'un nouveau car scolaire.
- Subvention amendes de police : 1 896 € ont été versés à la commune au titre des amendes de police, dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de l'Abbé Meyranx et de la place Saint-Barthélémy.
- Monsieur Jean-Pierre Dubaquier (adjoint en charge de la voirie) précise que les travaux de fauchage confiés à l'entreprise Dulin sont quasiment terminés. Il informe également que l'entreprise Denis Gaillère va intervenir sur différents chemins communaux.
- Monsieur Jean-Pierre Dubaquier informe sur l'Association Terre de Liens (Aquitaine) qui, depuis 2006, intervient dans le domaine de l'agriculture biologique.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23 h 20.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 26 août 2013.

Le Maire,

Francis DESBLANCS